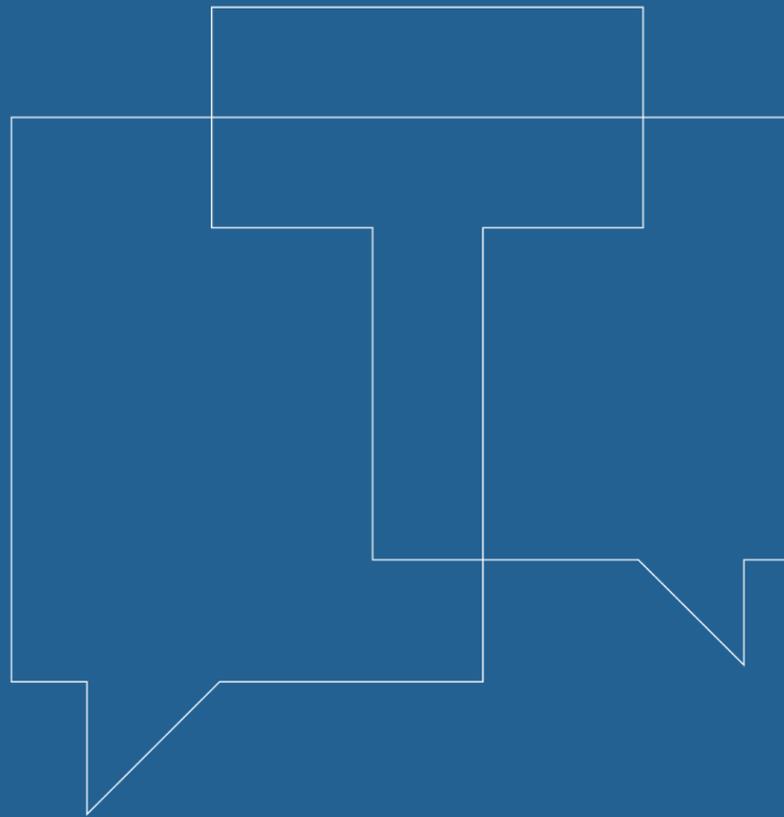


# COMPTE RENDU DE RENCONTRE

COMITÉ DE VIGILANCE  
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

5 juin 2024



Préparé pour :



## TABLE DES MATIÈRES

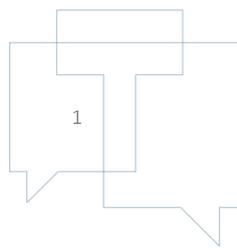
1	Accueil des membres .....	2
2	Visite des installations extérieures du GARAF .....	2
3	Adoption de l'ordre du jour.....	6
4	Validation du dernier compte-rendu.....	6
5	Diffusion du rapport annuel 2023 .....	6
6	Actions de suivi.....	7
6.1	Disponibilité des comptes-rendus sur le site web.....	7
6.2	Provenance et pourcentage de matières assujetties provenant de Drummondville.....	7
6.3	Déboisement.....	8
7	Portes ouvertes – Automne 2024 .....	10
8	Suivi environnemental des eaux.....	11
8.1	Eaux de surface (suivi environnemental du REIMR).....	11
8.2	Eaux souterraines (nappe libre) .....	13
8.3	Eaux souterraines (Aquifère profond).....	14
8.4	Eaux de surface (suivi hebdomadaire réalisé au site).....	14
9	Eaux de lixiviation.....	16
10	Suivi sonore : synthèse des points comparables (RX-PX) .....	17
11	Suivi du déplacement de l'entrée.....	18
12	Registre des activités.....	18
12.1	Registre des plaintes .....	18
12.2	Registre des visites du ministère .....	18
13	Divers et prochaine rencontre .....	19

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Présentation visuelle



## 1 ACCUEIL DES MEMBRES

M. Marc-Olivier Lamothe, directeur du site de Drummondville, dans le secteur de Saint-Nicéphore, souhaite la bienvenue aux membres à cette deuxième rencontre du Comité de vigilance de 2024. Il annonce que le Comité fera la visite des installations extérieures du GARAF en début de rencontre, et qu'ils poursuivront avec la rencontre habituelle par la suite.

Chloé Mathieu, technicienne en bioécologie au GARAF depuis 2 ans, se présente et propose de faire un tour des aménagements extérieurs d'abord, et d'ensuite revenir à l'intérieur pour présenter les projets sur une carte. Les membres font un tour de table pour se présenter.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

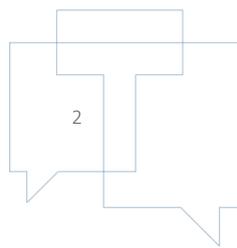
## 2 VISITE DES INSTALLATIONS EXTÉRIEURES DU GARAF

### Arche en bois

Mme Mathieu présente d'abord l'arche en bois à l'entrée de la maison GARAF. Elle précise que les aménagements ont été effectués par la compagnie Eskair, qui font plusieurs projets dans les écoles de la région pour changer les modules de jeux en plastique pour du bois. L'objectif des aménagements est d'accueillir les élèves, pas seulement limités au GARAF, à travailler à l'extérieur et changer d'environnement, sachant que plusieurs jeunes ont de la difficulté à se concentrer à l'intérieur. L'arche sert également à annoncer ce qu'est la maison GARAF. Elle mène à un sentier se rendant à l'arrière de la maison.

### Gazebo

Le gazebo à l'arrière de la maison GARAF servira à donner des classes extérieures en tout temps. Présentement, des pieux sont installés à proximité, car un cabanon y sera construit. L'année dernière, le groupe-conseil UDA a effectué une analyse des milieux humides qui se retrouvent en arrière afin d'éviter les milieux sensibles lors de la création des sentiers (aménagés avec des copeaux de bois). Le GARAF veut également faire des inventaires d'espèces qui pourraient être menacées.



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

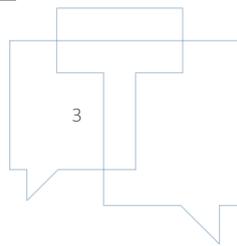
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que le bois utilisé a été coupé sur le terrain?	Mme Mathieu répond que oui et précise que c'est du mélèze qui a été pris sur le terrain de WM.
Est-ce que l'aménagement de la classe va être permanent?	Mme Mathieu répond que oui, sauf pour ce qui est de la technologie (écrans, ordinateurs, etc.) qui sera déplacée à l'intérieur en période hivernale.

### Projet pour le phragmite

Le phragmite (roseau commun) est une plante exotique envahissante très présente sur le terrain, qui peut détruire le milieu. Le GARAF a initié un projet pilote prévoyant recouvrir une portion d'un fossé avec des restants de toiles de WM, qu'ils vont laisser quelques années. La toile sert à bloquer le soleil et ainsi appauvrir le système racinaire des plantes.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

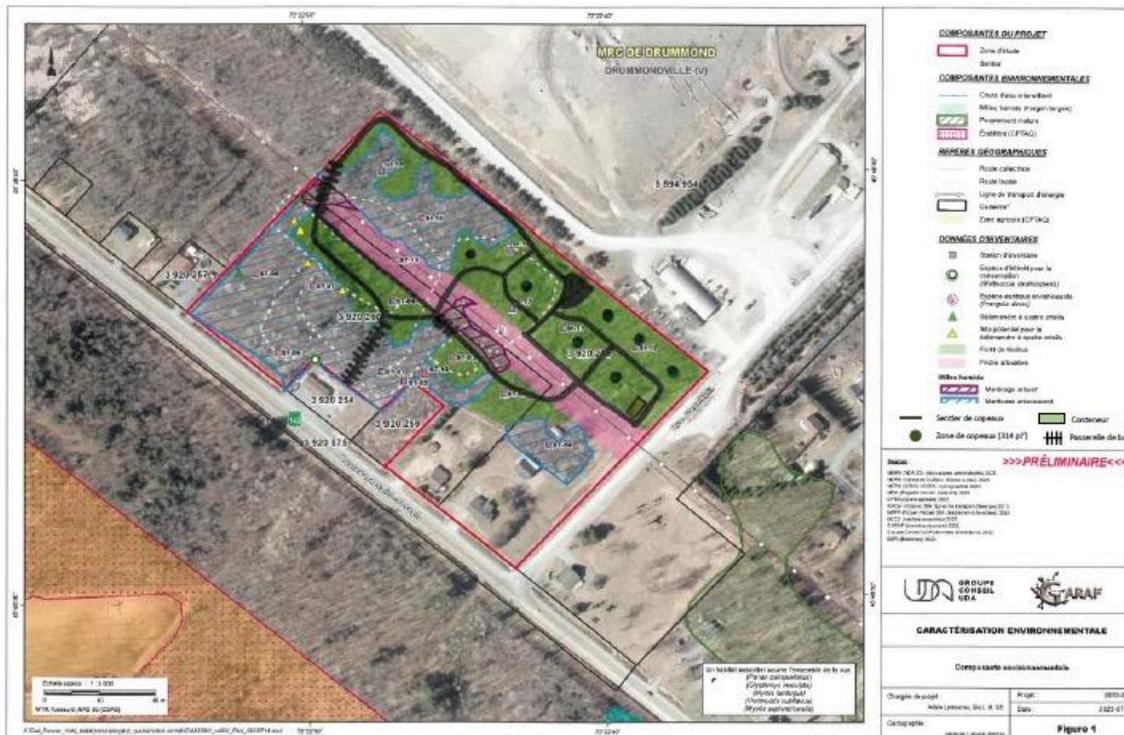
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Il y a 25 ans, les gens ont voulu se débarrasser du phragmite en les coupant, mais un effet contraire a eu lieu, car il a tout repoussé de façon exponentielle. Il faut les brûler pour s'en débarrasser.	
Allez-vous faire quelque chose avec les phragmites qui se retrouvent dans la forêt?	Mme Mathieu répond qu'ils veulent plutôt les contrôler que les éradiquer dans la forêt, puisque c'est assez complexe d'éviter les arbres.
Avez-vous des matériaux autres que les membranes pour contrôler les phragmites à plus grande échelle?	Mme Mathieu répond qu'ils peuvent utiliser une membrane en géotextile qui est plus épaisse et moins chère. Cependant, celles-ci peuvent craquer lorsqu'il y a beaucoup de soleil et sont donc moins solides que les membranes utilisées par WM.



Quel est le type de géotextile dans la membrane?	M. Camara répond que c'est de la géomembrane en polyéthylène basse densité (BDPE).
Est-ce que la membrane est imperméable?	M. Camara répond que oui et précise qu'elle est plus épaisse pour le dessous de la cellule.
L'idéal est de contrôler les phragmites avant qu'elles commencent à se répandre.	

## Futurs sentiers

Mme Mathieu présente la carte illustrant les sentiers et les milieux humides identifiés.



### Légende :

Noir : Futurs sentiers en copeaux de bois

Rose : Milieux humides

Points noirs : Endroits où le GARAF aimerait faire son futur site de camping hivernal

Hachuré : Milieux très humides, où le GARAF va faire sentiers surélevés

Jaune : Présence de salamandre à 4 orteils, une espèce pouvant être menacée



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Avez-vous eu besoin d'une autorisation pour vos projets?	Mme Mathieu répond que oui. Une firme externe a catégorisé les emplacements des milieux humides et une demande a ensuite été envoyée au ministère pour démontrer les positions des sentiers en fonction de ceux-ci. La demande a été approuvée.
Quand le projet devrait-il débuter?	Mme Mathieu répond que ce serait à l'automne.

### Camping

Mme Mathieu explique que le projet de camping s'appelle le Centre de Compétences Plein Air GARAF et qu'il a été créé en collaboration avec WM et Canimex (propriétaire d'un terrain adjacent à celui de WM). L'objectif est d'apprendre aux élèves à se débrouiller en nature, ainsi que les principes fondamentaux de survie en forêt. Chaque année, ils aimeraient développer une compétence par groupe d'âge. Ils ont débuté avec du camping d'hiver, qui a été très apprécié par les élèves du secondaire. L'activité a permis de solidifier les liens entre les groupes et d'apprendre à se connaître. Suite au succès de l'activité, ils aimeraient la reproduire pendant l'année scolaire. Ils ont également fait l'expérience avec un groupe d'une autre école et les jeunes ont beaucoup aimé. Ils ont fait du géocaching et du fat bike afin de joindre l'utile à l'agréable. En conclusion, c'est un projet très prometteur.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Quelle est la capacité d'une yourte?	Mme Mathieu répond qu'en été, il peut y avoir 8 à 10 jeunes et qu'en hiver 6 à 7, puisque les lits de camp prennent beaucoup d'espace.
Est-ce que Canimex a une propriété voisine au site?	Mme Mathieu répond qu'ils sont voisins, alors ils travaillent avec les deux partenaires. Les équipements proviennent de WM et ils utilisent les sentiers de Canimex.



Est-ce que le sentier qui mène au camping est toujours accessible?	Mme Mathieu répond que le sentier qu'ils utilisent n'est pas un sentier officiel, mais qu'il peut être traversé en vélo ou à pied. L'installation des yourtes, quant à elle, est reliée à un sentier officiel. M. Lamothe ajoute qu'ils développent une partie du sentier sur le terrain de WM et qu'on peut bien voir les piles de sable de ce qui a été excavé.
--	---

### 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Craft présente l'ordre du jour pour son adoption.

L'ordre du jour est adopté et figure à l'annexe 2.

### 4 VALIDATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

M. Craft demande si le Comité valide le compte rendu de la dernière rencontre.

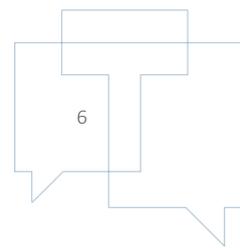
Le compte rendu est approuvé par les membres.

### 5 DIFFUSION DU RAPPORT ANNUEL 2023

M. Lamothe annonce que le rapport annuel a été envoyé aux médias le 7 mai. Les membres mentionnent qu'ils ne l'ont pas reçu pour approbation avant la diffusion. M. Craft propose de faire les vérifications et que dans l'éventualité où il y a des points qui ne fonctionnent pas, des ajustements seront faits. M. Lamothe confirme qu'il va le renvoyer le lendemain de la rencontre officiellement. Le président du Comité ajoute qu'il a été contacté par courriel par un journaliste qui voulait lui poser des questions sur le rapport.

Action de suivi

- 1) Envoyer le rapport annuel à tous les membres



## 6 ACTIONS DE SUIVI

### 6.1 DISPONIBILITÉ DES COMPTES-RENDUS SUR LE SITE WEB

Virginie Lefebvre, responsable du compte rendu, confirme que le site Web a été mis à jour et que les comptes rendus sont désormais tous disponibles.

### 6.2 PROVENANCE ET POURCENTAGE DE MATIÈRES ASSUJETTIES PROVENANT DE DRUMMONDVILLE

Mme Caillaud, spécialiste en protection de l'environnement pour WM, présente les données de 2023 des matières qui sont arrivées directement au site en provenance de Drummondville, en tonnes métriques. Elle précise que cela n'inclut ni le transbordement ni le résidentiel. Le tonnage total issu de Drummondville est donc de 53 641,82 tonnes métriques, représentant 13% de la réception totale de 2023 :

- ICI : 29 899,81 t.m.
- CRD : 11 302,14 t.m.
- Boues : 1 293,95 t.m.
- Carcasses : 24,74 t.m.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que les carcasses incluent des petits animaux comme le raton laveur?	Mme Caillaud répond que oui.
Est-ce que la Société Protectrice des Animaux de Drummond (SPAD) rapporte les animaux recueillis au site?	Mme Caillaud répond que non.
Que fait la SPAD avec les animaux recueillis?	Un membre répond qu'ils sont incinérés par Crémanimo.
On remarque que les ICI représentent une grosse portion.	Un membre représentant la MRC répond qu'ils ont plus que doublé le tonnage de CRD, ce qui démontre l'importance du tri à la source. En effet, certaines de ces matières pourraient être valorisées avant d'aller au site d'enfouissement.
Quels sont les types de boues provenant de Drummondville?	Mme Caillaud répond qu'elle n'a pas le descriptif, mais qu'elles peuvent provenir de plusieurs catégories, soit industrielle,



	municipale, de puisage, pâtes et papiers, etc.
Est-ce possible d'avoir le détail pour les boues?	Mme Caillaud répond que oui. Elle ajoute que les boues ont un poids plus élevé à cause de l'eau qu'elles contiennent.

Action de suivi

2) Revenir sur le détail des boues provenant de la MRC de Drummond

### 6.3 DÉBOISEMENT

#### Historique de ce qui a été reboisé depuis le début du site et seulement pour la dernière phase

M. Camara, ingénieur pour WM, présente un tableau fait avec le GARAF résumant l'historique et la séquence de reboisement avant et après la mise en service de la cellule 3B-1.

LET St Nicéphore Déboisement et reboisement	
Nombre d'arbres avant octobre 2022	111 000
Nombre d'arbres après octobre 2022	4 000
Séquence de reboisement sur le site	Mai à juillet

#### Ratio de compensation volontaire et obligatoire

M. Camara explique que la compensation volontaire de WM inclut le reboisement avec le GARAF ainsi que le projet de la sablière. La compensation obligatoire, quant à elle, se fait lorsqu'il y a une demande d'autorisation lors de perturbation d'un milieu humide. Celle-ci est monétaire.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Pour la compensation obligatoire, faites-vous du reboisement ou c'est seulement monétaire?	M. Camara répond que c'est un montant qui est remis.



<p>Il y avait un projet qui avait été présenté pour la compensation obligatoire, mais cela n'a pas fonctionné à cause de complications. Un montant a donc été donné à la place.</p>	<p>M. Camara confirme et ajoute que ce projet a été converti pour devenir le projet de la sablière, et qu'il est donc devenu une mesure volontaire. Une membre ajoute que c'est très complexe d'avoir un projet approuvé pour compenser un milieu humide.</p>
<p>Il y a beaucoup d'argent qui dort au ministère, car ils ont de la misère à faire des projets.</p>	<p>Une membre répond qu'ils ont présentement un projet pour compenser un marais dans le secteur de Saint-Charles. Ils ont terminé les études de faisabilité et le rapport a été remis au ministère en mai. Ce sera dans les premiers projets de la région qui utilisera ces fonds s'il est accepté.</p>
<p>Les projets doivent être dans l'esprit de 0 perte nette.</p>	

## Sections qui peuvent et ne peuvent pas être reboisées

M. Camara présente une image qui illustre les sections de reboisement. Il précise que la cellule 3B-1 se situe en haut à gauche et que les projets sont suivis par le GARAF pour compenser en cas de pertes. M. Lamothe ajoute que le camping présenté par Mme Mathieu se retrouve en haut à droite de la photo.

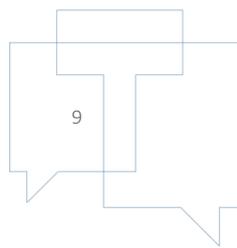
### Légende :

Jaune : les zones où il y aura suivi des plantations.

Les secteurs à faibles reprises seront reboisés.

Bleu : périmètre des bassins.

Rouge: les zones où il y aura un suivi (plantation 2023)





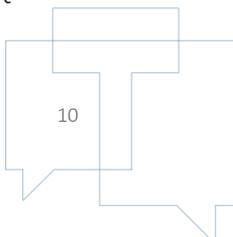
Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-il possible de savoir combien d'hectares ont été reboisés et déboisés?	M. Camara répond qu'ils ont le nombre d'arbres, mais qu'il serait très difficile d'extrapoler en hectares. Il précise que 4 000 arbres reboisés sur 111 000 déboisés ne représentent même pas un hectare.
Au niveau de la sablière, avez-vous planté des arbres au sol pour contrôler la poussière?	M. Camara répond que ce sont plutôt des herbes et des copeaux qu'ils ont mis au sol.
L'objectif de la sablière est de recréer un milieu naturel de type prairie.	Un membre ajoute qu'il sera intéressant de le voir à la visite.

## 7 PORTES OUVERTES – AUTOMNE 2024

M. Lamothe annonce que les portes ouvertes auront lieu le samedi 28 septembre prochain. L'annonce sera affichée sur les différents médias pour recueillir le nombre de participants et ainsi former les groupes pour la tournée du site en autobus. Un chapiteau sera monté dans le stationnement à côté de la balance. Ils ne pourront toutefois pas visiter la sablière, car il faut s'y rendre à pied.

M. Craft demande s'il y a des membres du Comité qui seraient intéressés à avoir leur propre point d'information avec une table afin de parler des travaux du Comité et faire du recrutement. M. Craft ajoute qu'il peut y avoir un point d'information sans nécessairement



qu'un membre soit présent. M. Lamothe propose que les membres fassent part de leur décision d'ici à la prochaine rencontre et qu'ils puissent en parler à leurs proches.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Combien y a-t-il de gens en moyenne aux portes ouvertes?	M. Lamothe répond que la dernière date d'avant la pandémie, mais qu'il estime environ 150-200 personnes. Il y avait un bon roulement. Le but est d'en avoir le plus possible.
Après la visite, il serait bien d'avoir un sondage de sortie afin de savoir pourquoi les gens viennent visiter.	Une membre propose d'inclure le sondage dans le formulaire d'inscription à la place de le faire après la visite.

Action de suivi

3) Prévoir un sondage de sortie pour la visite.

## 8 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

### 8.1 EAUX DE SURFACE (SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU REIMR)

Mme Caillaud explique que la présentation sur le suivi environnemental des eaux sera faite comme l'année dernière : elle a préparé des petites fiches qui servent de résumés de toutes les diapositives et qui seront envoyées aux membres. Les informations qu'elle va donner oralement sont celles d'intérêts.

Elle rappelle que trois campagnes d'échantillonnage sont faites chaque année, comme exigées par la réglementation, et qu'aucun échantillonnage ne peut être complété à l'hiver. Les règles à suivre pour l'échantillonnage sont déterminées par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR). L'analyse en laboratoire est effectuée par la firme Bureau Veritas. Des rapports trimestriels, réalisés par WSP (anciennement Golder), sont transmis à WM et au ministère périodiquement, puis consignés dans un rapport annuel déposé en mars de chaque année.

Il y a huit points d'échantillonnage pour les eaux de surface ainsi qu'une station de pompage. Le total de puits d'eau souterraine est de 17, soit 11 pour l'eau de la nappe libre et 6 pour l'aquifère profond. Les puits sont aux mêmes endroits que l'année dernière.



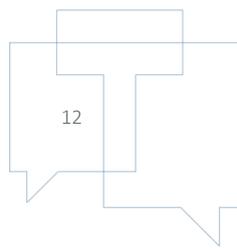
Les critères importants pour l'interprétation des résultats sont :

- Normes du REIMR
- Valeur en amont
- Présence naturelle dans le milieu
- Historique et fluctuation.

Pour l'eau de surface, tous les points au sud n'ont pas changé depuis plusieurs années. Il y a seulement le ES-15 qui a été déplacé en aval du ponceau pour avoir accès à de l'eau. La station de pompage PL1 sert à pomper de l'eau souterraine qui devient de l'eau de surface qui permet de stabiliser les constructions. Il n'y a pas d'enjeu majeur ni de complication, les valeurs ont toutes été respectées.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Comment le ministère interprète-t-il les données s'il y a un dépassement une semaine et que le niveau est redevenu bas la semaine suivante?	Mme Caillaud répond qu'ils remettent toutes les données au ministère et qu'il est important de donner du contexte
Comment savez-vous que ce n'est pas WM qui a contaminé?	Mme Caillaud répond qu'il y aurait eu des contaminations sur d'autres paramètres si c'était le cas. Il ne faut pas interpréter seulement un paramètre.
La station de pompage sert-elle à baisser la nappe phréatique des nouvelles cellules?	Mme Caillaud répond que oui. Elle ajoute qu'on pourra voir sur les cartes le mouvement de l'eau souterraine qui crée une dépression. Le pompage sert donc à éviter que les cellules ne remontent et s'endommagent. Elle précise que c'est de l'eau souterraine qui est simplement pompée puis rejetée dans le fossé en périphérie, avec l'eau de surface. M. Lamothe ajoute qu'ils avaient atteint une veine d'eau en creusant précédemment, ce pour quoi ils ont installé la station de pompage. S'ils arrêtaient de pomper,



	l'eau monterait dans les puits et cela aurait un impact sur les cellules.
Pompez-vous seulement à la construction?	M. Camara répond qu'il pompe sur toute la vie de la cellule afin d'avoir une pression équilibrée.
Y a-t-il un enjeu de quantité d'eau dans le ruisseau Paul-Boisvert avec l'ajout de cette eau de pompage?	Mme Caillaud répond qu'il fallait s'y adapter au début, mais que maintenant tout est sous contrôle. M. Camara précise que le débit est réduit avant d'arriver au point de sortie, et donc que cela n'impacte pas le débit du ruisseau.
Y a-t-il plus d'érosion ou de matières en suspens dans le Paul-Boisvert?	Mme Caillaud répond que non.
Allez-vous construire d'autres stations de pompage pour les autres cellules de la zone 3B-1?	M. Lamothe répond que non.

## 8.2 EAUX SOUTERRAINES (NAPPE LIBRE)

L'écoulement des eaux souterraines va du nord au sud. Historiquement, le fer et l'azote ammoniacal (en amont du site) sont présents naturellement en concentration plus élevée de sorte que les concentrations naturelles peuvent dépasser les normes du REIMR. Cela explique pourquoi les points d'échantillonnage sur le site peuvent dépasser ces normes. Il y a eu un léger dépassement du nickel aux puits PO-08-2 et PZ-98-07A, mais les données sont en accord avec les données historiques. Il s'agit d'une problématique soulevée dans les dernières années et dont les recherches permettent de montrer que le site n'est pas en cause.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que la station de pompage fait en sorte que les deux puits au nord ont moins d'eau?	Mme Caillaud répond qu'indirectement, mais que l'effet est surtout sur la nappe profonde, car c'est là où elle est située. Elle ajoute qu'à la première année de construction, des suivis spécifiques



	étaient faits chaque mois pour assurer le niveau d'eau, à la demande du ministère.
Est-ce que le nickel provient des vieilles parties du site?	Mme Caillaud répond que non, car si c'était une sortie du site, il y aurait d'autres éléments présents. Dans la bibliographie on retrouve du nickel dans la région, et ce n'est pas lié aux opérations.
Le ministère a-t-il demandé des ajustements?	Mme Caillaud répond que non, mais qu'il y a eu des discussions à ce sujet.

### 8.3 EAUX SOUTERRAINES (AQUIFÈRE PROFOND)

Mme Caillaud explique que, dans le contexte de présence naturelle, les concentrations de fer, de manganèse et d'azote ammoniacal peuvent excéder les normes. L'ensemble des résultats est toutefois considéré stable par rapport aux résultats des années antérieures. Le puits PO-09-05C a montré des concentrations en sulfures légèrement en excès de la valeur limite, soit des concentrations variant de 0,074 mg/l à 0,063 mg/l. Ces concentrations demeurent toutefois en accord avec les données historiques à ce puits. Il n'y a eu aucun message du ministère.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que le ministère a pris des échantillons lors des visites?	M. Lamothe répond que non, et que cela prendrait des équipements spécifiques pour le faire. Toutefois, ils pourraient s'ils le souhaitent.

### 8.4 EAUX DE SURFACE (SUIVI HEBDOMADAIRE RÉALISÉ AU SITE)

Mme Caillaud explique que le GARAF fait le suivi hebdomadaire des eaux de surface dans les périodes non hivernales pour analyser les concentrations de matières en suspension (MES). Suite à la phase 3B-1, la limite de MES imposée par le ministère est devenue 50 mg/L et la moyenne mensuelle est de 35 mg/L. Les points d'échantillonnage pour ce suivi sont les mêmes que ceux des eaux de surface des campagnes de suivi du ministère. Les



concentrations n'ont pas bougé en 2023. Elle rappelle que le point ES-8A est devenu ES-15.

Elle ajoute que les fortes pluies de 2023 ont causé des dépassements pour certains points. Par exemple, au point ES-9, la concentration en MES était à 87 mg/L suite à 50 mm de pluie, mais était redescendue à 3 mg/L deux jours plus tard. Elle ajoute que les échantillons sont également analysés au laboratoire afin de vérifier les données du GARAF.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
De quelle façon sont prises les moyennes annuelles de MES?	Mme Caillaud explique que c'est une moyenne basique des données dans le mois, et que le logiciel les calcule par lui-même.
Qui dicte les dates d'échantillonnage?	Mme Caillaud répond que c'est la technicienne du GARAF, qui le fait habituellement les vendredi ou samedi. Lorsqu'il y a de fortes pluies, ils s'ajustent pour des raisons de sécurité.
Y a-t-il des obligations du ministère concernant les conditions d'échantillonnage?	Mme Caillaud répond que non. Il faut simplement que ce soit fait une fois par semaine, pour un total estimé de 35 par année. La photo qui est prise est géolocalisée et datée.
Est-ce que l'eau dans le bassin de sédimentation est comptée dans l'échantillonnage?	Mme Caillaud répond que non, que c'est seulement l'eau à la sortie du site qui est réglementée.
Quand est-ce que la norme a changé de 90 mg/L à 50 mg/L?	Mme Caillaud explique que c'est la norme spécifiquement pour les opérations de la 3B-1, et non celle du REIMR, donc en 2021. C'est le même principe pour la norme mensuelle de 35 mg/L.
Pour quelles raisons la norme diffère du REIMR?	Mme Caillaud répond que ces données vont être utilisées pour les autres sites



	prochainement. C'est plus facile de baisser la norme pour un décret que de changer complètement la réglementation.
Est-ce qu'il y a des interventions qui sont faites pour prévenir les dépassements de concentrations lors des grands coups d'eau?	Mme Caillaud répond que la technicienne du GARAF les contacte immédiatement s'il y a une problématique majeure. Elle envoie des photos de la situation pour déterminer les secteurs qui devront être restaurés. Après 2 à 3 jours, tout est habituellement revenu à la normale.

## 9 EAUX DE LIXIVIATION

Mme Caillaud rappelle qu'aucune norme ne s'applique à l'eau de lixiviation puisqu'elle n'est pas rejetée directement à l'environnement. L'obligation de tester est uniquement à titre informatif. L'eau est prétraitée à l'usine du réacteur biologique séquentiel (RBS) avant d'être envoyée à l'usine de traitement de Drummondville. L'eau de lixiviation est analysée une fois par mois pour le ministère. Pour les résultats, les concentrations d'azote ammoniacal sont faibles et bien en deçà des normes de la Ville. Pour tous les autres paramètres, il n'y a aucune problématique.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que c'est parce que l'eau de lixiviation est envoyée à Drummondville qu'il n'y a pas de normes?	Mme Caillaud répond qu'il n'y a pas de norme pour le lixiviat brut seulement. Lorsqu'il est traité, il y a des paramètres à respecter avant le rejet à l'environnement.
Est-ce que les faibles charges en azote ammoniacal sont spécifiques au site de Saint-Nicéphore?	Mme Caillaud répond que dès qu'ils traitent, les charges sont toujours les mêmes.
Est-ce que le ministère demande de prendre un point d'échantillonnage des eaux souterraines à l'extérieur du site?	Mme Caillaud répond qu'il n'y a pas de point d'échantillonnage à l'extérieur du site, mais bien aux limites amont et aval du site. M. Lamothe ajoute qu'ils ont un



	programme d'échantillonnage volontaire des puits voisins, mais que c'est WM qui les approche pour le faire (à tous les deux ans).
Est-ce que les données des puits voisins sont confidentielles?	M. Lamothe répond que non et qu'ils les partagent s'il y a eu de la contamination.
Il serait intéressant de savoir comment les puits sur le site ont été identifiés.	
Quelle est la profondeur du puits le plus profond?	Mme Caillaud va faire un suivi.

Action de suivi

- 4) Identification des puits d'échantillonnage sur le site
- 5) Profondeur des puits de suivi et vitesse d'écoulement des eaux

## 10 SUIVI SONORE : SYNTHÈSE DES POINTS COMPARABLES (RX-PX)

Mme Caillaud explique qu'il y a eu des suivis sonores en 2008-2009 et que c'est à ce moment que les points ont été choisis. Ensuite, le BAPE (Bureau d'Audiences Publiques en Environnement) a recommandé de garder les mêmes points, sauf deux qui ont été enlevés, car il n'y avait pas de bruit provenant du site. Pour comparer le bruit à un même point, des points de comparaison à l'extérieur du LET ont été choisis selon un critère : les distances similaires entre les points et les routes. Ils peuvent donc mesurer l'impact sonore du site en comparant les deux points (RX-PX).

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que la distance comparable des boulevards a été choisie parce que la source principale du bruit provient des voitures?	Mme Caillaud répond que oui et que les mesures sont prises aux mêmes heures aux deux points.
Est-ce que les bruits résidentiels compétitionnent le bruit du site?	Mme Caillaud répond que le but est de comparer à un milieu résidentiel, car il y a toujours des bruits ambiants et ils veulent



	<p>savoir si le site en soi a un impact. Ils prennent les mesures l'été, car les gens laissent les fenêtres ouvertes. M. Lamothe ajoute qu'ils ont eu des enjeux en 2008 à cause des torchères (vibrations), mais qu'ils n'ont pas eu de plaintes de bruit depuis 2014. D'autres améliorations comme les alarmes de recul des équipements mobiles ont été mises en place.</p>
--	---

## 11 SUIVI DU DÉPLACEMENT DE L'ENTRÉE

M. Camara souligne que le projet avance toujours, mais lentement. Ils ont complété tous les documents pour l'autorisation ministérielle et pour la ville. Le ministère est donc rendu à faire le pont avec la ville, mais ils n'ont toujours pas de suivi à ce moment-ci. Ils vont rencontrer le ministère la semaine prochaine. Ils vont ensuite partir en appel d'offres pour les travaux d'août, qui seront faits après la période de nidification.

## 12 REGISTRE DES ACTIVITÉS

### 12.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Lamothe affirme qu'il n'y a eu aucune plainte depuis la dernière rencontre.

#### Problématique du numéro de téléphone

Suite à la problématique du numéro de téléphone non accessible, M. Lamothe annonce que le tout s'est réglé récemment. Le numéro a été rétabli et le message vocal est dans les deux langues.

### 12.2 REGISTRE DES VISITES DU MINISTÈRE

M. Lamothe explique qu'il y a eu une visite surprise du ministère le 17 avril, mais qu'il n'était pas présent. Il n'y avait aucun commentaire au niveau de la balance. En ce qui concerne le site, il a été noté qu'il y avait une grande présence de « volants » (sacs de plastique), comme c'est le cas au printemps. Une équipe de nettoyage était déjà au travail lors de la visite, et des photos ont été envoyées le lendemain pour démontrer que tout avait été ramassé. Il n'y a eu aucun retour.



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

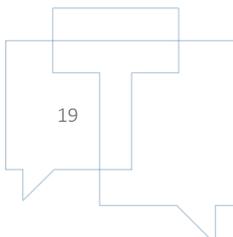
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Dans la phase 2, vous aviez installé des filets pour empêcher les sacs de s'envoler. En avez-vous installé dans les nouvelles cellules?	M. Lamothe répond que non et que c'est plutôt une clôture temporaire qu'ils déplacent selon les travaux. Ce n'est pas une solution parfaite, mais le ramassage se fait bien au printemps. Les vieilles clôtures prenaient beaucoup de place et donc elles n'étaient pas une option intéressante. Il ajoute qu'ils pourront en reparler lors de la visite.
Ces observations ont-elles été faites au bord de la propriété?	M. Lamothe répond que oui.
Les sacs de plastique sont-ils ceux que les gens utilisent pour mettre leurs déchets dedans?	M. Lamothe répond que oui.
Qu'arrive-t-il lorsque vous n'êtes pas présent lors d'une visite?	M. Lamothe répond qu'il y a toujours un superviseur qui peut le remplacer.

### 13 DIVERS ET PROCHAINE RENCONTRE

Pour terminer, M. Craft rappelle que la prochaine réunion est prévue le mercredi 4 septembre 2024 à 18h00, et que ce sera la visite du site. L'ensemble des points de suivis seront traités dans l'autobus.

Il demande ensuite au Comité s'il y a des éléments spécifiques qu'ils aimeraient voir lors de la visite. Les réponses sont les suivantes :

- Usine de traitement des eaux
- Balai-brosse
- Torchères
- Dessus de la cellule



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Serait-il possible que des représentants de Ramo et du CRECQ puissent être présents pour présenter leurs projets?	M. Lamothe répond qu'il va vérifier.
Le 19 octobre prochain auront lieu les 40 ans de la société d'ornithologie et Pierre Verville y sera. L'événement est ouvert au public et sera au centre communauté de Drummondville Sud.	

M. Lamothe remercie les membres pour leur présence et de leur participation.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion est levée à 9h05.

Virginie Lefebvre  
Responsable du compte rendu

